

# Le Cerclier

Janvier Février 2023

infos

*« Pour le seul printemps nous devenons pareils à  
l'oiseau sous l'auvent de tuile, pareils au cerf lorsqu'une  
certaine nuit il respire, dans la forêt d'hiver,  
l'inopiné brouillard que tiédit l'approche du temps nouveau. »*

*Colette*

# Etat Civil

## Récapitulatif 2022

### NAISSANCES :

- KAHRS Eléonore
- GAUTARD Milo le 2 Août

### BAPTEME :

- PREAU Nina le 4 Juin

### MARIAGES :

- DAVY Manuel et GAHERY Louise le 19 Juillet
- LECOIN Maïa et JOBERT Manon le 27 Août

### PACS :

- KAHRS Joseph et Mme GIRAUDON le 7 Février
- ROGER Flavien et BARNABE Rachel le 6 Avril
- MARTEAU Geoffrey et BISSON Laura le 27 Juillet

### DECES :

- BOISTARD Carmen le 18 Février
- FRESLON Hubert le 29 Mars
- BARDOT Pierre le 1er Avril
- CULEUX Léone le 24 Avril
- MAUPIN François en Avril
- DAVY Jacques le 21 Juin
- TROTTIER Gérard le 20 Sept
- BREUILLE Claude le 22 Nov
- ROUSSEAU Renée le 8 Déc

## 2023

### NAISSANCES :

- Timéo MULLER THÉRY le 28 Janvier

### DECES :

- RENAUD Denis le 1er Janvier
- BARDOT Jacques le 2 Février

### HORAIRES POUR LES TRAVAUX BRUYANTS EFFECTUÉS PAR LES PARTICULIERS

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

Le samedi : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Le dimanche : de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Les jours fériés : de 10h00 à 12h00



### HAIES, TROTTOIRS ET BORDURES ...

Les trottoirs et caniveaux doivent être maintenus en bon état de propreté par les propriétaires ou locataires riverains (enlèvement des mauvaises herbes et plantes) et libres de tout dépôt ou détritrus divers.

### RAPPEL à nos amis agriculteurs:

en cas de salissures importantes de la chaussée, le lieu doit être signalisé et le nettoyage doit être effectué si nécessaire

### CANONS EFFAROUCHEURS D'OISEAUX POUR LES CULTURES

Utilisation de 8h00 à 20h00



- ⇒ Intervalle moyen de 15 minutes entre les détonations
- ⇒ Interdiction formelle de fonctionnement de 20h à 8h00, autrement dit de nuit
- ⇒ Implantation du dispositif à environ 400m des zones habitées, il doit être orienté en sens inverse des habitations.



**A la sortie de l'hiver**, quand les températures remontent, il est possible de croiser dans les jardins, les forêts ou les espaces verts de votre commune des **chenilles qui se déplacent en file indienne**, au sol autour de Pins ou de Cèdres ou sur des troncs de Chênes. Ce sont des chenilles processionnaires avec des poils urticants qui peuvent entrainer des **réactions inflammatoires parfois graves pour l'Homme ou les animaux**.

Les chenilles sont urticantes du stade larvaire 3 au 5 dans leur nid et le **risque d'urtication est maximal quand elles commencent leur procession** à la recherche d'un endroit pour faire leur chrysalide.

**En cas de symptômes, contactez un médecin ou un centre antipoison. Et si difficultés respiratoires, appelez le 15 ou 112 sans délais !**

**Infos complémentaires sur internet : [chenille-risque.info](http://chenille-risque.info)**

# Infos pratiques & Diverses



## Résultat du recensement de la population

Suite aux enquêtes de recensement effectuées en Janvier-Février 2022, l'INSEE a envoyé le résultat. Au 1er Janvier 2023, la commune de Merry-la-Vallée compte **376** habitants, qui se répartissent en :

- ⇒ Population municipale : 367
- ⇒ Population comptée à part : 9 (étudiants, personnes en maison de retraite)
- ⇒ Population totale : 376

Soit une baisse de 7 habitants par rapport au dernier recensement.

## Dépôt sauvage de déchets

Régulièrement, divers déchets, bouteilles en verre et en plastique, canettes, papiers, cartons, sont trouvés le long des chemins et des routes. Il est rappelé que l'abandon de déchets est répréhensible et peut faire l'objet d'une amende. Vous pouvez déposer vos déchets en verre dans le container qui se trouve rue d'Egleny à l'entrée de Merry.

Pour tous les autres déchets, vous pouvez les déposer aux déchèteries de Toucy et de Pourrain. L'apport hebdomadaire autorisé est de 3 m<sup>3</sup> de déchets dont 0.5 m<sup>3</sup> de gazon et de 20 kg de déchets ménagers spéciaux par trimestre. Pour obtenir une carte d'accès, vous pouvez téléphoner au 03 86 63 38 57.



## Achat groupé de pommes de terre

Succès assuré pour cette première commande groupée de pommes de terre. Les « Bio gars » proposent trois variétés : Allians, Michelle et Gourmandine. 22 personnes ont commandé 332 kg de pommes de terre qui ont été distribuées le 6 janvier devant le multicommerce. Un prochain achat groupé devrait avoir lieu prochainement. Le siège de l'EARL est situé aux Piletts à Parly. Les gérants sont Jordan BARDOT et Arnaud ALLARD. Les pommes de terre sont cultivées à Parly et à Merry-la-Vallée.

## La fibre optique arrive à Merry-la-Vallée

Jeudi 23 mars, des réunions d'une heure sont organisées à Toucy à la salle Halle aux grains, 7 Rue Paul Defrance, entre 15 heures et 19 heures, sur inscription en ligne : [www.yconik-fibre.fr](http://www.yconik-fibre.fr). Vous pourrez échanger sur le projet fibre optique et découvrir les opérateurs présents sur le réseau.



## Transport en Minibus

**TOUCY TOUS LES MARDIS MATIN ET AUXERRE L'APRES-MIDI DU 1er VENDREDI DE CHAQUE MOIS**

**Faites vous connaître en mairie**

**PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS** le vendredi après-midi de 14h00 à 18h00.

**OUVERTURE DU SECRETARIAT :** lundi et jeudi de 9h00 à 12h00, mardi et vendredi de 14h00 à 16h30  
Fermeture le mercredi

Possibilité de rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture.

4 Place Henri Chamvres 89110 Merry-la-Vallée - Tél : 03.86.73.64.66

**Attention, nouvelle adresse mail : [mairie@merry-la-vallee.fr](mailto:mairie@merry-la-vallee.fr)**

Consultez les infos concernant la commune sur [www.merry-la-vallee.fr](http://www.merry-la-vallee.fr)

**PanneauPocket**, application gratuite disponible sur Google Play et App Store.

## DATES 2023 ETANG ROSSIGNOL

**NOS EVENEMENTS**

- Ouverture Générale 4 MARS
- Ouverture Carnassier 1 MAI
- Concours Pêche au coup 3 JUIN
- Enduro 20/22 OCTOBRE

**Tarifs**

- Permis Année 40€
- Permis Jeune 15€
- Permis Journée 10€
- Permis Week-end 20€



## La pêche à l'Étang Rossignol

Cartes à retirer auprès de M. Geoffrey MARTEAU : Tél : 06 71 15 09 15

Possibilité de le faire en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/le-rossignol-et-ses-pecheurs>

Les cartes peuvent aussi être délivrées au bord de l'étang,  
sur rendez-vous

**Reliance**  
Association loi 1901



## Association Reliance

### Manifestations organisées en 2022

Mars : Présentation par Camille Masse du reportage photo de son voyage à vélo à travers l'Asie.

Mai : Diaporama photos réalisées et commentées par Marcelle Vendart : libellules et papillons à Merry-la-Vallée et alentours.

Juin : soirée « viens faire ta pizza » au BDL, avec animation musicale.

Juin : participation à la randonnée intercommunale du SIVU des belles vallées.

Août : Fête de la Saint Fiacre, vide-grenier et repas sur la place du village (en collaboration avec la mairie et l'association des pêcheurs).

Sept : Participation aux journées du patrimoine au château d'Arthé

Oct : Fête de l'automne, avec la LPO et l'association des parents d'élèves : fabrication de nichoirs, décorations naturelles, jeu de piste, goûter et jeux, repas sur le thème de la citrouille.

Oct : soirée cinéma avec la projection du film « Billy Eliott ».

Nov : « Par ici la bonne soupe » concours de soupes et de petits sablés de Noël

### Animations prévues pour l'année 2023

**Répare clocher** : tous les premiers samedis du mois, de 15h à 18 h, dans le local situé à l'arrière de la salle des fêtes. Vous avez un appareil électrique, électroménager,...qui ne fonctionne plus. Ne le jetez pas, apportez-le à nos experts de la réparation.

**Randonnée du SIVU** le 25 juin 2023 : Les sept communes du SIVU sont Lindry, Saint aubin Châteauneuf, Parly, Pourrain, Merry-la-Vallée, Beauvoir et Egleny. Un départ de randonnée est organisé à partir de chaque commune avec l'arrivée à Merry-la-Vallée : accueil des randonneurs (marcheurs, VTT, cavaliers), apéritif, repas sur réservation, spectacle en début d'après-midi.



**Fête de la St Fiacre – vide-grenier** le samedi 26 août : organisation avec la participation de l'association des pêcheurs et de la mairie.

**Journées du patrimoine** en septembre

**« Par ici la bonne soupe »** en novembre ou décembre. Cette animation sera réalisée cette année par l'association « CMD » de St Aubin au Moulin du Berceau avec l'aide de Reliance.

**Vous voulez rejoindre l'association, vous avez des idées d'animation,  
contact : Le Président Thierry VANNIER Tél : 06 12 01 34 74.**